



**MAIRIE de
BEIGNON**

PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE (PPVE)

Motifs de la décision

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSEE PAR LA SOCIETE
FENETREA PORTANT SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE USINE
A BEIGNON**

- Le projet est conforme au PLU : zonage, OAP, hauteur, périmètre éloigné des zones de captage d'eau, eaux pluviales ;
- L'avis du SDIS est favorable ;
- Le projet ne nuit pas à la santé sur la question de l'aluminium ou du bruit ;
- La DRAC ne juge pas utile de procéder à des fouilles préventives ;
- Le PLU est conforme au SAGE Vilaine et a reçu un avis favorable du ScoT du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne.

Pour ces motifs, il est décidé d'accorder le permis de construire.

La commune sera vigilante sur l'exécution des travaux au regard des dispositions du PLU d'une part et du permis de construire d'autre part. Elle prescrit à l'entreprise de bien respecter les consignes en cas de découverte de vestiges durant les travaux.

A Beignon, le 28 avril 2026

Le Maire,

Sylvie HOURMAND

